

2ème tournoi par équipe !

Au gymnase de Châteauneuf sur Isère

Le 12 et 13 mars 2022

1. Le tournoi par équipe « 2ème tournoi par équipe » est organisé par le Badminton Club de Châteauneuf sur Isère (BCCI26) au gymnase municipal de Châteauneuf sur Isère – 4 route de Valence, les 12 et 13 mars 2022. Ce tournoi est autorisé par la Fédération Française de Badminton sous le numéro : **en cours**
2. Le tournoi se déroulera selon les règles du Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad ainsi que du règlement particulier ci-après. La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier tout joueur ne respectant pas un point de règlement
3. Le juge-arbitre sera Jean-Marc SANJUAN. Ces décisions sont sans appel. Toute contestation ou réclamation devra être présentée par le représentant du club du joueur concerné. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
4. Le tournoi national est ouvert aux joueuses et joueurs, cadets, juniors, séniors et vétérans en règle avec la FFBad pour la saison 2021-2022 avant la date limite d'inscription. Les classements double et mixte de ces joueurs ne devront pas excéder N3 Tout joueur ayant connaissance d'une sanction disciplinaire à son encontre ne peut pas s'inscrire au tournoi.
5. Chaque équipe devra être constituée à minima de 2 femmes et 2 hommes et d'un maximum de 8 joueurs. Les équipes peuvent être constituées de joueurs de club différents. 2 joueurs (hommes ou femmes) d'une même équipe devront jouer impérativement sur les 2 journées. Chaque équipe désignera un capitaine et un nom d'équipe. Le capitaine d'équipe n'est pas nécessairement un joueur licencié (il ne sera donc pas autorisé à jouer).
6. Le montant des droits d'inscription pour chaque équipe est de 90 euros indépendamment du nombre de joueurs dans l'équipe. Celui-ci est payable à l'inscription par chèque ou par virement bancaire (un seul règlement pour l'équipe) (cf. feuille d'inscription)
7. La date limite d'inscription est fixée au **28 février 2022 (minuit)**. En cas de surnombre d'équipes inscrites, l'organisateur sélectionnera 24 équipes en priorisant l'homogénéité des séries et l'ordre d'arrivée des inscriptions. La répartition des équipes dans les séries sera réalisée le **5 mars** selon les conditions de l'article ci-après (8.) à cette même date. Il n'y aura pas de tête de série
8. Les équipes seront réparties dans 4 séries de niveau en fonction de la somme des meilleurs points (CPPH) de double ou de mixte des 2 meilleures femmes et 2 meilleurs hommes. Chaque série est composée d'un minimum de 4 équipes et maximum 6 équipes. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'équipes maximum dans chaque

série, de scinder des séries en deux en fonction des classements et des inscriptions, de regrouper deux séries en cas de faible nombre d'inscriptions tout en s'efforçant de respecter l'équilibre des niveaux et un nombre satisfaisant d'équipes dans chaque série

- 9.** Dans chaque série, toutes les équipes se rencontreront. Les rencontres auront lieu dans l'ordre suivant :

1^{ère} rencontre : 1/6, 2/5, 3/4
2^{ème} rencontre : 1/5, 2/3, 4/6
3^{ème} rencontre : 1/4, 3/5, 2/6
4^{ème} rencontre : 1/3, 2/4, 5/6
5^{ème} rencontre : 1/2, 3/6, 4/5

(3 rencontres le samedi et 2 rencontres le dimanche). Il n'y aura pas de sorties de poules. Les rencontres seront composées de 4 matchs : un double homme, une double dame et deux doubles mixte. Chaque joueuse et chaque joueur disputera par rencontre au maximum un double et un mixte, soit 2 matchs. Les joueurs qui constitueront la paire du mixte 1 devront obligatoirement avoir plus de points (CPPH) que la paire du mixte 2. Chaque match se jouera en 2 sets gagnants de 21 points.

- 10.** Dès leurs arrivées, les capitaines d'équipe devront pointer tous les joueurs présents auprès de la table de marque et cela chaque jour de la compétition.
- 11.** Avant chaque rencontre, les capitaines devront remettre la composition de leur équipe à la table de marque en respectant bien les valeurs des mixtes 1 et 2. Pour la première rencontre du samedi, les compositions seront demandées par email avant le début du tournoi, au plus tard **le jeudi 10 mars minuit**. Pour la première rencontre du dimanche, les compositions seront demandées le samedi à la fin de la première journée de compétition.
- 12.** L'échéancier du tournoi, affiché le jour du tournoi, est donné à titre d'information et pourra être modifié pour le bon déroulement du tournoi. Par conséquent, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif. Une fois le tournoi commencé pour chaque série, les matchs peuvent être appelés une heure maximum avant l'horaire prévu pour une meilleure gestion du tournoi.
- 13.** Le temps de préparation sur le terrain est limité à 3 minutes (tests des volants, changement de tenue) à compter de l'appel des paires. A l'appel des noms des joueurs qui composent la paire, elle devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. A l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes, pourra être disqualifié par le juge-Arbitre.
- 14.** La feuille de match est à retirer auprès de la table de marque et à restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
- 15.** Tout joueur devant quitter le gymnase doit le faire en concertation avec le juge-arbitre et doit obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, il doit laisser son numéro de téléphone à la table de marque et doit revenir à l'horaire indiqué par le juge-arbitre. Sinon, le joueur pourra être annoncé comme forfait pour son match suivant

16. Le temps de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

17. Une rencontre sera remportée par l'équipe ayant gagné le plus de matchs. Le classement sera établi selon les critères de BADNET (logiciel du tournoi) à l'issue de toutes les rencontres à savoir :

MATCH : Victoire = 1 point / Défaite = 0 point / Forfait = -1 point

RENCONTRE : Victoire = 3 points / Egalité = 2 points / Défaite = 1 point / Forfait = 0 point

Le classement des équipes est déterminé par le résultat de l'ensemble des rencontres. S'il y a égalité entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le **nombre de matchs remportés et perdus** sur l'ensemble des rencontres. Si l'égalité persiste entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le **nombre de sets gagnés et perdus** sur l'ensemble des rencontres. Si l'égalité persiste entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le **nombre de points gagnés et perdus** sur l'ensemble des rencontres. Dès que le nombre d'équipes à égalité, le classement est déterminé par le résultat de la rencontre les ayant opposée, calculé selon le même principe (matchs, sets, points)

18. Un joueur blessé en cours de tournoi devra faire constater sa blessure par le Juge-Arbitre. Le juge-arbitre pourra autoriser le remplacement du joueur par un autre joueur non inscrit (et respectant les articles du règlement). Le remplacement sera effectif jusqu'à la fin du tournoi. Dans le but de maintenir le même niveau dans l'équipe, l'organisateur indiquera une fourchette de point (CPPH) que le remplaçant devra avoir. Si le remplacement du joueur blessé n'est pas possible et si l'équipe reste incomplète, un match forfait sera comptabilisé pour chaque double ou mixte non disputé

19. Tout joueur forfait après la constitution des tableaux, devra en informer rapidement l'organisateur et le justifier (certificat médical...) dans un délai de 5 jours maximum après la compétition par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org ou par courrier à Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton, 37 route du Vercors, 38500 SAINT CASSIEN, sous peine de 2 mois de suspension de toute compétition.

20. Les volants sont à la charge des joueurs de façon équitable. En cas de désaccord, le volant officiel sera le volant plume YONEX AS 20. Le volant officiel sera mis en vente dans la salle. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé 2 fois par service. Le filin touché, sera annoncé let dans l'échange

21. L'auto-arbitrage sera appliqué par les joueurs. En cas de litige, les décisions du juge-arbitre seront sans appel, il pourra nommer un Arbitre ou faisant fonction au besoin.

22. Un ou plusieurs photographes arpenteront le gymnase pour prendre des clichés du tournoi. Il est possible que ces images soient diffusées sur le site internet du club ou sur les réseaux sociaux. Si vous ne désirez pas être pris en photo, merci d'en informer la direction du tournoi.

23. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou autres incidents. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires. Il est interdit de fumer dans l'enceinte du gymnase.

24. Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement dans la totalité de ses articles. Le comité d'organisation remercie par avance tous les participant(e)s, qui en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite du tournoi pour la satisfaction de tous.

Le comité d'organisation

Le juge Arbitre Jean Marc SANJUAN